



PLAN CANICULE

ÉTÉ 2024



Chaque année, le plan canicule est activé du 1^{er} juin au 15 septembre. C'est un dispositif d'urgence permettant l'aide et l'assistance des personnes en cas de forte chaleur. En remplissant cette fiche de lien social et en la transmettant au CCAS vous bénéficierez en cas d'alerte canicule, d'un accompagnement personnalisé tel que des appels réguliers des membres du CCAS.

NOM **Prénoms**

Date de naissance

Motif d'inscription sur le registre (cocher la case correspondante) :

- Personne âgée de 65 ans et plus résidant à son domicile.
- Personne âgée de plus de 60 ans reconnue inapte au travail résidant à son domicile.
- Personne adulte handicapée résidant à son domicile.

ADRESSE :

.....

Tél : (**obligatoire**)

PERSONNE À PRÉVENIR EN CAS D'URGENCE :

(Nom, prénom, adresse et téléphone)

Date de la demande : (**date limite : 01/12/2023**)

Nom et qualité de la tierce personne ayant effectué la demande :

.....
.....